

ÉQUIPEMENTS DIVERS**BACS A SABLE**

Code du travail R4227-33

Obligations réglementaires :

- Habitation, parc de stationnement, arrêté du 31/01/86 modifié - article 96.
- Chaufferie, arrêté du 23/06/78 - article 20 et arrêté du 21/03/68 modifié - article 93.
- Station de distribution de carburant, arrêté type n° 261 bis. (couvercle obligatoire).
- Parc de stationnement couverts, arrêté type 331 bis.

La capacité de 100 litres répond aux différentes exigences réglementaires.

MODÈLE MÉTALLIQUE

En tôle d'acier traité, peinture rouge incendie.

Capacité : 100 L.

Dimensions : 850 x 510 x (h) 250 mm.

Bac à sable	10-52.745
Bac à sable avec couvercle	10-52.749
Bac à sable avec pelle	10-52.746
Bac à sable avec couvercle et pelle	10-52.760
Couvercle	10-52.748

MODÈLE POLYÉTHYLÈNE

En polyéthylène haute densité, charnières moulées ; rouge incendie, teinté dans la masse.

Livrée sans sable, sans produit absorbant

Capacité : 100 L.

Dimensions : 970 x 530 x (h) 450 mm.

Bac à sable avec couvercle	10-52.754
Bac à sable avec couvercle et pelle	10-52.756

ACCESSOIRES BAC A SABLE

Pelle à sable	10-52.680
----------------------	------------------

Produit absorbant, antidérapant et ininflammable ; il permet d'absorber rapidement et efficacement hydrocarbures, huiles, acides..., de plus, son pouvoir antidérapant est sécurisant.

Conditionné en sac plastique de 100 litres.

Dimensions : 850 x 480 x (h) 250 mm - Poids : 9,5 Kg.

Absorbant charge 100 L	10-52.765
-------------------------------	------------------

Plaque de signalisation «bac de sable»	19-12.933
---	------------------

BAC DE SABLE